Commune de Seilhac

BULLETIN D'INFORMATION

Avril/Mai/Juin 2014

VOS ELUS

QUELLES RESPONSABILITÉS ?

Marc GERAUDIE, Maire

COMMISSIONS	COMPETENCES	MEMBRES
FINANCES Rapporteur : MAZEAUD Georges	Budget de la commune Programmes d'investissements Suivi des finances	BARLERIN Pierre - BOUILHAC Didier COURBIER Michèle - CROUZETTE Simone FAUCHER Jean-Pierre - ARTIGUES Jean-Marc
ENFANCE - JEUNESSE Rapporteur : CROUZETTE Simone	Écoles / ALSH (compétence Tulle Agglo') Petite enfance (compétence Tulle Agglo') Jeunesse (compétence Tulle Agglo') Culture (compétence Tulle Agglo') Environnement (collecte des déchets, compétence Tulle Agglo')	BERNARD Danièle - COURBIER Michèle JACQUET Jean-Michel – NOËL Isabelle POUGET Christine - RHODES Romuald JAN Catherine - MOUSNIER Laurence
ENTRETIEN COMMUNAL Rapporteur : LEYRIS Jean-Michel	Travaux / Voirie (compétence Tulle Agglo') Chemins / Lacs / Embellissement du bourg Éclairage public / SPANC (compétence Tulle Agglo') Patrimoine immobilier Cimetière	BERNARD Danièle - COURBIER Michèle FAUCHER Jean-Pierre - MAZEAUD Georges RHODES Romuald - VILLATOUX Cathy ARTIGUES Jean-Marc - RASSION Jean-Paul
ADMINISTRATION ORGANISATION Rapporteur : COURBIER Michèle	Gestion du personnel Conseil de discipline Sécurité : commissions communales et d'arrondissement Fêtes et cérémonies, feux d'artifices Salles municipales Animations culturelles (lien avec Tulle Agglo')	BARLERIN Pierre - BERNARD Danièle LEYRIS Jean-Michel - NOËL Isabelle POUGET Christine - VILLATOUX Cathy RASSION Jean-Paul - MOUSNIER Laurence
ECONOMIE - BUDGET Rapporteur : MAZEAUD Georges	Marchés publics / projets Artisanat, commerce, agriculture Projets touristiques (compétence Tulle Agglo') Urbanisme	ANTONI Stéphanie - BARLERIN Pierre BERNARD Danièle - BOUILHAC Didier FAUCHER Jean-Pierre - LEYRIS Jean-Michel RHODES Romuald - VILLATOUX Cathy ARTIGUES Jean-Marc - RASSION Jean-Paul
VIE DE LA CITE Rapporteur : POUGET Christine	Associations Séniors Offre de soins (compétence Tulle Agglo') Tourisme (compétence Tulle Agglo')	BOUILHAC Didier - BERNARD Danièle CROUZETTE Simone - LEYRIS Jean-Michel JACQUET Jean-Michel – NOËL Isabelle JAN Catherine - MOUSNIER Laurence

QUAND LES RENCONTRER ?

NOM ET QUALITE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GERAUDIE Marc Maire, Sur rendez-vous	11 h -12 h	11 h -12 h	14 h – 17 h	11 h -12 h	11 h -12 h	
CROUZETTE Simone Adjointe en charge des affaires scolaires et de la petite enfance		10 h -12 h			10 h -12 h	
LEYRIS Jean-Michel Adjoint en charge de l'entretien communal et des travaux		10 h -12 h		10 h -12 h		
COURBIER Michèle Adjointe en charge des affaires sociales	10 h -12 h			10 h -12 h		
MAZEAUD Georges Adjoint en charge des affaires financières et du cimetière						10 h -12 h
POUGET Christine Adjoint en charge des aînés et de la vie de la cité			10 h -12 h			

Commune de Seilhac

BULLETIN D'INFORMATION

Avril/Mai/Juin 2014

ZOOM SUR

LE MOT DE L'OPPOSITION

Un espace est réservé à l'expression de l'opposition municipale. Celle-ci n'a pas souhaité l'utiliser dans ce numéro du bulletin d'information de la mairie.

BREVES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

- **Florence BOURDET**
  Galerie d'art, 3 Avenue Nationale
- **Stéphanie MASTON**
  Orthophoniste, 27 Seilhac le Lac
- **Entreprise CiD** (Frédéric SOLEILHAVOUP)
  Informatique, 12 Avenue Nationale
- **Entreprise RT Seilhac** (ROUX)
  Plomberie & Chauffage, 8 Avenue Nationale

A NOTER AUSSI

Le Garage des Monédières (Cédric BESSE) est, à présent, installé Route du Puy Pinson.

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

AGENDA

- **Samedi 21 juin :** fête de la musique en plein air à partir de 19 h.
- **Samedi 28 juin :** concert "ensemble de jazz" à la MAS à partir de 20 h 30 organisé par Territoire en Concert.
- **Samedi 28 juin :** concert surprise au bar de l'Elot à partir de 21 h.
- **Samedi 5 juillet :** randonnée découverte du transcorrézien
  › renseignements en Mairie.
- **Mercredi 9 juillet :** concert avec le groupe Catfish, place de l'église organisée par la ligue de l'enseignement, l'Adiam19 et "les lendemains qui chantent".
- **Dimanche 13 juillet :** concert Bluemary Swing place de l'horloge pendant le marché.
- **Lundi 14 juillet :** repas champêtre suivi du feu d'artifice sur le lac.
- **Lundi 14 juillet :** concert à la guinguette.
- **Samedi 26 juillet :** animations sportives au lac sur la journée (slakeline et grimpe encadrée dans les arbres)
  › inscription en Mairie (places limitées).
- **Dimanche 27 juillet :** animation à l'orgue de Barbarie pendant le marché.
- **Mercredi 30 juillet :** concert de musique classique à l'église par l'association Loisirs, Culture et Formation.
- **Fin juillet :** soirée moules frites organisée par le comité des fêtes.
- **Samedi 2 et 9 août :** animations sportives au lac sur la journée (slakeline et grimpe encadrée dans les arbres)
  › inscription en Mairie (places limitées).
- **Dimanche 10 août :** animation à l'orgue de Barbarie pendant le marché.
- **Vendredi 15 août :** vide-greniers, marché de producteurs, repas champêtre, spectacle de rue le soir "Les humeurs cérébrales" par l'association des commerçants et feu d'artifice.
- **Dimanche 17 août :** concert Bluemary Swing place de l'horloge pendant le marché.

- **Du 23 juin au 5 juillet :** exposition du Transcorrézien salle Cerous.
- **De mi-juin à mi-septembre :** le GEMSEL est présent au lac. Base de loisirs : concerts, ludothèques, discothèque de plein air, tournoi de pétanque,...
- **Juillet et août :** tous les vendredis soir concours de pétanque au boulodrome.
- **Juillet et août :** la station sports nature "pays de Tulle" est présente au lac pour diverses animations (rando pédestre, tir à l'arc, VTT, pêche, cerf-volant,...)
  › Tous les jours sauf le samedi.
- **Du 1er au 15 août :** exposition à la MAS par Arts et créations.

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information Avril/Mai/Juin 2014.
Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
Directeur de la publication : Marc Géraudie.
Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.

Commune de Seilhac

BULLETIN D'INFORMATION

Avril/mai/Juin 2014

EDITO

Tout d'abord, laissez-moi une nouvelle fois vous féliciter pour votre participation massive aux élections municipales : plus de 83 % de votants est un chiffre élevé qui donne à la démocratie toute sa légitimité.

Passé le fracas des élections, les joies et les frustrations, nous devons nous remettre au travail si tant est que nous nous soyons arrêtés un jour !

Dans un premier temps, votre conseil municipal a voté le budget pour l'année 2014 : exercice qui devient de plus en plus compliqué du fait des baisses des dotations de l'Etat et des subventions de nos financeurs habituels (conseil général, régional...). Je vous invite à prendre connaissance de ce celui-ci grâce aux différents commentaires et schémas mis à votre disposition dans ce bulletin.

Malgré tout, de nouveaux projets issus du programme de la campagne électorale vont voir le jour. Dans un premier temps, 2014 sera avant tout une année d'études, d'audits et de réflexions sur l'avenir de SEILHAC et sur la faisabilité de certaines réalisations.
En effet, nous allons faire étudier notre éclairage public et notre assainissement afin de pouvoir prendre les bonnes décisions et d'établir une programmation pluriannuelle de travaux.

Nous allons également faire réaliser une étude sur le bien-fondé d'une résidence locative pour personnes âgées, projet certes coûteux, mais qui est dans l'esprit de tous les élus et de nombre de nos concitoyens.

Nous nous pencherons de très près sur le fonctionnement de nos écoles, maternelle et élémentaire, et après concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, comme nous l'avons toujours fait, nous prendrons les meilleures décisions pour l'avenir de nos enfants.

Voilà un début de mandature qui me semble bien chargé, mais vos élus sont en place et bien décidés à faire le maximum pour notre commune.

Au fil de ce bulletin, vous découvrirez les différentes commissions qui ont été mises en place, vous prendrez également connaissance des permanences des élus...
Bonne lecture à toutes et à tous, et très bon été.

MARC GERAUDIE
Le Maire

BUDGET 2014

Elections obligent, les budgets de cette année ont été élaborés avec peu de concertation, en prenant pour base les projets et travaux en cours.

➜ Le budget principal a obtenu 15 voix pour et 4 abstentions tandis que les 3 autres budgets (lotissement, assainissement et ALSH) ont été votés à l'unanimité.

△ FONCTIONNEMENT... LE SÉRIEUX TOUJOURS DE RIGUEUR

Pour cette année 2014, **la rigueur sur le fonctionnement sera encore l'objectif** avec une stabilisation de l'enveloppe globale à hauteur de 1 625 858 €, soit une hausse symbolique de 0.2 % par rapport à 2013.
Au niveau des dépenses, les charges courantes augmentent logiquement de 1.5 % alors que les charges de personnel et les charges financières sont sensiblement en baisse, d'environ 4 % chacune. Un effort a été effectué afin de limiter l'emploi régulier de remplaçants en cas d'absence. Par ailleurs la part des intérêts baisse logiquement.
Pour les recettes, vos élus ont encore souhaité cette année ne pas procéder à une augmentation des impôts locaux comme c'est pourtant le cas dans un grand nombre de collectivités du département. Cette volonté politique forte s'inscrit dans la logique des promesses effectuées pendant la campagne 2014. SEILHAC doit cependant faire face à la baisse significative cette année de ses dotations (environ 15 000 € pour la part de l'Etat). Elle parie sur l'arrivée de nouveaux habitants et des constructions qui permet de continuer à équilibrer son budget. Mais jusqu'à quand ?...

L'objectif 2014 en termes de résultat restera modeste et réaliste : 140 000 € d'excédent à réaliser.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2014

△ INVESTISSEMENTS BUDGET PRINCIPAL... 2014, ANNÉE DE TRANSITION

La période des élections n'est pas propice pour lancer de nouveaux projets. L'équipe sortante s'est donc cantonnée à terminer les projets en cours afin de laisser **une situation saine aux nouveaux élus.** Les délais afin de voter le budget étant courts, les investissements 2014 engloberont principalement les restes à réaliser de 2013. Avec toutefois de petits programmes nécessaires comme le déplacement de la fontaine de la Place, de petits travaux d'aménagement à l'école, au stade, au gymnase, etc., quelques achats d'équipement, et une étude utile sur l'éclairage public afin de prévoir les futurs programmes d'investissement nécessaires pour sa réhabilitation totale. Avec une enveloppe de 1 220 000 €, SEILHAC tentera donc de **mener à terme ses gros travaux en cours et rénover en priorité ses établissements recevant du public.**

Les recettes d'investissement proviendront des subventions de tous les partenaires financiers disponibles à hauteur de 410 000 € (soulignons que les aides obtenues sont en nette baisse, le désengagement de nos financeurs de projets sera un réel problème pour les années à venir...) ajoutées au FCTVA* (58 000 €) que nous récupérons chaque année sur nos investissements précédents. Des terrains seront vendus par la commune à des particuliers et à des entreprises pour leur installation ce qui génèrera une recette supplémentaire d'environ 52 500 €. Elle s'appuiera aussi sur la nouvelle taxe d'aménagement (17 000 € provisionnés).

* Fonds de Compensation pour la TVA

△ INVESTISSEMENTS BUDGET ASSAINISSEMENT.... UNE ÉTUDE S'IMPOSE !

Plusieurs travaux d'envergure vont être lancés en marge de ceux actuellement réalisés sur la Valette. En effet, 2014 sera **l'année de rénovation du réseau de Magueur** pour environ 36 000 €. Afin de connaître l'état du réseau global et établir un plan d'investissement pluriannuel sur le territoire de SEILHAC, une étude sera lancée pour une enveloppe de 66 500 €. Le but étant de raccorder un maximum d'habitants à la nouvelle station d'épuration, augmenter son rendement et équilibrer ainsi son coût de fonctionnement.

Au niveau des recettes, le budget s'appuie avant tout sur un excédent important de 90 000 € qui va permettre d'investir sans emprunter. S'ajoute à cela une petite dotation du FCTVA (6 900 €) et des subventions pour 72 700 €.

FONCTIONNEMENT DEPENSES 2014

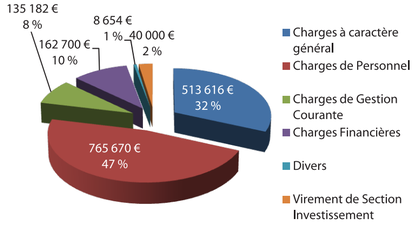

FONCTIONNEMENT RECETTES 2014

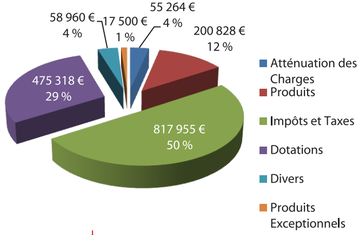

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2014

△ INVESTISSEMENTS ALSH... LA VIE DE CHÂTEAU !

Une seule opération est prévue pour 2014 : il s'agit du changement du jeu de l'ALSH (Accueil de loisirs). L'ancien étant vétuste et dangereux, les élus ont opté pour un neuf, adapté aux nouvelles normes, avec un sol en gomme. L'opération coûtera environ 47 000 €.

Là aussi, des subventions ont été demandées, complétées par le solde du budget et un petit emprunt d'équilibre.

VIE DE LA COMMUNE

△ LOTISSEMENT DE LA VALETTE... C'EST PARTI ! *Voir aussi photo de couverture*

Nous vous avions informé dans un précédent bulletin de la **création d'un nouveau lotissement** dans le secteur de la Valette, à proximité du Lac de Bournazel.

Les travaux viennent de se terminer et les **9 lots communaux** sont ouverts à la vente ainsi que 8 lots d'un propriétaire privé. **Le prix au m² est fixé à 29 € T.T.C.** pour des prestations de qualité. Chaque terrain est relié à l'assainissement collectif et dispose du gaz de ville. **La taille des lots oscille entre 850 et 1 400 m².**

Les travaux s'élèvent à 260 000 € (achat de terrain compris). Ils ont été réalisés par l'entreprise Siorat pour la voirie et le terrassement, et l'entreprise Seve pour tout l'aménagement paysager.
En parallèle, un projet privé a été réalisé dans la continuité du lotissement communal sur le même site. Il se compose de 8 lots. Le prix du m² et les superficies de terrain sont similaires.
Alors, **si vous êtes intéressés,** contactez directement la mairie qui vous proposera les lots disponibles à la vente et une visite sur place de ce magnifique site.

△ CHEMIN LUMINEUX, MONTÉE DU CHÂTEAU... POUR L'UNITÉ DE LA COMMUNE

Le bourg de SEILHAC avait une particularité : celle d'être coupé en deux. D'un côté, le centre, et de l'autre, le secteur du Lac, séparés par l'imposant château. Les élus ont donc décidé de **créer un chemin lumineux afin de relier les deux pôles de vie et d'activité.**
Les travaux auront duré près de 2 mois pour un résultat à la hauteur des espérances. Le chemin, en castine claire, est éclairé par différents luminaires. Sur la partie haute, la municipalité a eu pour ambition de mettre en valeur les arbres longeant la route. Sur la partie basse, ce sont de petits éclairages discrets qui ont été installés, respectant parfaitement le caractère champêtre du site.
Le montant des travaux s'élève à 103 000 € H.T.
De nombreux piétons, habitant la commune ou non, sont venus féliciter le travail accompli en mairie. Que ce soit pour aller au lac à pied ou venir le dimanche de la Valette au marché, ce chemin s'avère maintenant indispensable pour le dynamisme local.